# LES RÊVES
## D'UN
# HOMME DE BIEN.

Case
FRC
8045

*A GENEVE.*

1787.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

# LES RÊVES
## D'UN
# HOMME DE BIEN,
## *Sur quelques-unes des Opérations actuelles du Ministère.*

## *AVANT-PROPOS.*

J'AVOIS d'abord projetté de faire paraître ce petit Ouvrage éphémère sous le titre de *Réflexions*; mais j'ai préféré celui de *Rêves d'un Homme de bien*. Il me paraît plus analogue à son objet, que je crois être le *bien*, & à son effet, qui sera celui d'un *rêve*.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Des Administrations Provinciales.*

LES Etablissemens que M. Necker a commencé, & qu'on continue sous le nom d'Administrations provinciales, n'en ont qu'une vaine apparence. On les nom-

merait mieux, & plus à la lettre, des Administrations royales. Les Peuples n'y ont aucune maniere de régie qui leur soit propre. Les prépofés de ces Administrations, ne sont que des Commis provinciaux, postés pour correspondre avec les Commis de Versailles. Leurs Présidents ne sont que les chaînons extensifs de l'autorité ministérielle. La prétendue liberté de prendre des délibérations sans force, & de faire elles-mêmes des répartitions de leurs charges, n'est qu'un moyen imaginé pour avoir des données plus certaines sur leurs forces & leurs besoins. C'est le Marchand qui tâte & pese, la poule à la main, pour en connoître la valeur.

Quelles complications de régie pour saisir ce point d'enchaînement politique! Quels entortillemens de moyens pour assurer ce rapport de dépendance absolue! On peut prononcer d'avance que de pareils établissemens n'auront jamais qu'une très-mauvaise exécution. En effet, la machine du *Berry* n'a déja presque plus d'exercice. Le jeu de celle de *la Champagne*, paraît devoir être encore bien plus embarrassée. On est surtout étonné de voir qu'on y ait choqué toutes les règles, en mettant à la tête des communes les Seigneurs & les Curés, dont les intérêts sont toujours si fort opposés à ceux des habitans. C'est dépouiller ceux-ci du peu de liberté qui leur restait pour se défendre, & l'on n'apperçoit plus les communautés que comme des hordes d'Esclaves. Puisse le désespoir de cette situation, joint à l'embarras continuel que ces établissemens éprou-

veront dans leur marche, ne pas avoir un jour des ſuites plus dangereuſes!

Il faudrait cependant bien ſe garder de chercher à ſubſtituer à ces maſſes de confuſion quelques-uns de ces projets d'adminiſtrations raiſonnables, où les Peuples, quoique toujours entierement dépendans du Gouvernement politique, n'y ſeraient pas auſſi intimement liés, où on leur abandonnerait quelques parties de régie qui empêcheraient l'État d'avoir directement, ſous les yeux, ce qu'il eſt dangereux qu'il connaiſſe de trop près, & qui reculeraient ces tems d'une malheureuſe méfiance qui pourraient préſager la ruine d'un Empire, lorſque le Souverain & le Peuple ſeraient entr'eux comme les Financiers & les Contrebandiers. Le miniſtère, qui, au lieu de ſe contenter d'une Inſpection générale, ſeule digne du Monarque qu'il repréſente, veut aujourd'hui tout gouverner par lui-même, n'aurait que le plus froid mépris pour ces ſortes de conceptions. A l'impuiſſance d'ame qu'il a contre la manie des détails, il croiroit voir échapper ſa proie de ſes mains. Rien ne peut lui déciller les yeux ſur le preſtige de manipulation que les Adminiſtrations *Nékeriennes* lui ont fait goûter.

Quoi qu'on en diſe, le premier Auteur de cette invention, avec les plus excellentes vues & un cœur fait pour l'Adminiſtration, n'a jamais eu un véritable eſprit d'Adminiſtrateur. Sa conjuration contre les Parlemens, dont l'objet était d'anéantir des pouvoirs intermédiaires, ſi néceſſaires dans une conſtitution monar-

chique ; & ſes Adminiſtrations provinciales, dont l'effet eſt de parquer toutes les Provinces immédiatement ſous le Trône, ſuffiſent pour en écarter l'idée. On ne parle pas de l'emploi ſur le Roi, du produit de la vente des biens des Hôpitaux ; ce projet ne fut, de ſa part, qu'une maladreſſe de reſſources qui eût tourné en impôt réel. En vain cherchait-il à raſſurer les eſprits par le prétexte du reſpect ſacré qui eſt dû aux beſoins des pauvres : l'expérience démontre que, dans les beſoins de l'Etat, rien ne tient contre l'extrême néceſſité. Les Peuples euſſent été, tôt ou tard, contraints de fonder de nouveau ces maiſons.

Mais cependant, comment pouvoir refuſer ce mérite politique à un homme qui avait autant d'eſprit ? c'eſt que l'eſprit ne ſuffit pas pour gouverner les hommes ; car qui pourrait ſe flatter d'en avoir plus que la plupart de ceux qui ont ſi mal mérité de la Nation ? Cet art exige un certain genre d'eſprit, qui paraît avoir manqué à M. Necker. L'habitude des opérations de négoce lui avait mis dans la tête un ſyſtême de deſpotiſme bien nuiſible à la Nation, & une envie de dominer qui a précipité ſa retraite. Dévoré du deſir de faire le bien à ſa maniere, il voulait mettre la main à l'encenſoir ; & avec l'encenſoir, il aurait brûlé la nef.

Rien ne prouve mieux la manie de gouverner, que ſes regrets étalés juſqu'à la ſatiété, dans l'introduction d'un Livre précieux, qui mérite d'ailleurs d'être immortel. On ſait bien qu'un Citoyen doit à l'Etat ſes talens & ſes veilles ; mais il eſt toujours ſi pénible &

si rebutant de conduire l'espèce humaine, qu'un véritable Administrateur, en lui prodiguant ses soins, doit soupirer après l'instant qui l'en affranchit. Je suis bien autrement touché de cette grandeur d'ame républicaine, qui scellait du sceau de la gaîté, la retraite ou l'oubli de ces Hommes célèbres, toujours si satisfaits qu'on eût rencontré sans eux des gens d'un mérite suffisant pour gérer les affaires de la République.

## CHAPITRE II.

### *Des Corvées.*

LA Déclaration du Roi, qui convertit les Corvées en une Imposition accessoire à la Taille, est encore une de ces Loix, qu'on ne peut presque pas s'empêcher de regarder comme l'ouvrage du puissant, & la charge du faible. On ne peut en effet disconvenir, que les grandes routes ne soient principalement & continuellement à l'usage des Voitures des riches, des Chaises de Poste, des Diligences & Carrosses publics, des Guimbardes & autres Voitures de Commerce, dont le Taillable ne profite point, ou très-peu. Les dégradations que celui-ci occasionne aux routes, sont à peine à celles de ce roulage public, comme *un* à *cent*; cependant, il est seul chargé d'en faire la dépense!....

Quand on supposerait que le Taillable doit payer la suppression d'une Corvée qui était déjà à sa charge,

ce serait une extrême rigueur dans ce nouvel ordre de choses, de n'avoir pas songé à alléger un peu le fardeau de cette partie du Peuple la plus pauvre, la plus nécessaire & la plus imposée, lorsqu'une simple réflexion sur l'usage des routes en fournissait un motif si légitime ; mais cette rigueur n'est encore rien, en comparaison de l'inégalité de la nouvelle charge qu'on lui prépare.

Le taillable prenait, pour exécuter la corvée, le tems le moins utile aux travaux de la terre, & il n'y employait, autant qu'il le pouvait, que les momens oisifs de ce tems, déja moins précieux. Sa tâche faite, on ne lui demandait pas autre chose. Cette facilité la lui rendait moins onéreuse & très-peu dispendieuse ; cette tâche, proportionnée d'ailleurs à ses forces & à ses moyens, n'allait pas au-delà du vrai besoin des routes. Mais qui pourrait assurer que ce même esprit de modération & de proportion, dirigera l'assiette & l'emploi de l'argent qu'on substitue aux corvées ? N'entend-on pas déja les bouillonnemens de la fermentation que le numéraire ne manque jamais d'exciter ? Les besoins des routes ne vont-ils pas s'augmenter, les ouvrages de l'art se multiplier ? Les idées ne seront-elles pas plus grandes, les plans plus beaux, les exécutions plus vastes ? Les spéculations ne feront-elles pas de la partie ? Y aura-t-il une fin aux fantaisies, & quelque proportion entre ce que ce peuple, qui n'a pas la force de résister, paiera à l'avenir, & la valeur de la corvée à laquelle il étoit ci-devant sujet ?

Quoique la suppression des corvées soit en elle-même un grand bien & que, de la part de ceux qui la projettent, elle soit un acte qui fait honneur à l'humanité, je n'hésite pas d'affirmer qu'il eût mieux valu les laisser subsister, que de les remplacer par un impôt sur les tailles, qui rendra toujours cette bienfaisance illusoire, en aggravant la misere du peuple pour n'enrichir que la sotte importance des gens de l'art. Qu'eût-il donc fallu faire ? ce qu'on n'a pas fait, & ce qu'on ne fera pas. Il fallait, de bonne-foi, créer de nouvelles Administrations provinciales, & laisser aux Administrateurs de chaque pays, proposer, pour la réparation & l'entretien de leurs chemins, des projets mieux calqués sur la nature de l'objet, mieux proportionnés aux moyens des peuples, mieux arasés aux besoins de ce service public, & avec lesquels la résistance aux fausses dépenses eût pu avoir plus de force.

## CHAPITRE III.

### *Image naïve.*

UNE femme, que les *maux de nerfs* désolent, après avoir empiré son état avec les Charlatans, appelle enfin à son secours le Médecin. On l'introduit dans une chambre obscure, dont l'air renfermé & corrompu, est lui seul une cause de maladie ; il se hâte de faire jour en tirant les rideaux. Ah ! s'écrie-t-elle, quel

jour éblouissant ! qui pourrait en soutenir la vue ? Il entr'ouvre de suite un peu les fenêtres pour renouveller l'air de l'appartement. « Ah, bon Dieu !... que cet » air est *crispant* ! on n'y tient pas.... Parlez un peu » plus bas, je vous en prie ; les sons aigus me *fendent* » la tête ». Enfin, non sans peine, on vient à bout d'arranger les préliminaires. La malade entendue, le Médecin lui déclare qu'elle n'a déja que trop fait de remedes, & qu'elle n'a, pour guérir, qu'un seul moyen, qui est de réformer en entier son genre de vie. Il lui prescrit de se coucher de bonne heure, de se lever matin, de ne boire & manger que lorsqu'elle aura véritablement faim & soif, de se servir quelquefois de ses jambes, de prendre souvent l'air, de jetter par la fenêtre ces poudres, pommades, élixirs, & autres ingrédiens dont elle faisait un si grand & si pernicieux usage ; d'abandonner pour toujours ces soupers fins & ces parties délicieuses, qui prennent sur son tempérament, en dérangeant son régime.... Il allait continuer, mais il s'apperçoit que la syncope lui enleve sa malade. On la rappelle à la vie. « Ah ! dit-elle d'une » voix faible, en revenant à elle, quel mal horrible » vous me faites ! Comment me serait-il jamais possible » d'effectuer ce que je n'ai pas même la force d'enten- » dre » ? — Pourquoi donc me faites-vous appeller, repart le Médecin ? Je vois bien qu'il ne vous faut que des Charlatans qui caressent vos maux & vos caprices. Disant ces mots, il sort, & laisse cette femme en proie à ses vapeurs, dont elle ne veut pas guérir ; ou, ce

qui eſt la même choſe, dont elle ne voudrait guérir qu'en conſervant, & même en aigriſſant le genre de vie qui les cauſe.

Je ne ferai point d'application; ceux qu'elle concernerait ſont incapables d'être corrigés par cette peinture, qu'ils ne liront même pas : leur puiſſance eſt ſeule faite pour effrayer. Comment d'ailleurs pourrait-on entreprendre de réformer aujourd'hui les abus étonnans que le luxe a introduits ? Ceux à qui l'éclat & la volupté fait trouver ces fauſſes dépenſes ſi cheres, auront-ils le courage d'y renoncer d'eux-mêmes ? Où eſt la force ſuffiſante pour les y amener ? Y a-t-il d'autres reſſources que de recourir à de nouveaux moyens, ce qui s'appelle empirer le mal ? Ce que je ſais bien certainement, c'eſt que, dans les circonſtances actuelles, de nouveaux accroiſſemens de fonds publics pourraient n'être pas ſuffiſans; ce ſerait, ſi on oſe le dire, une verrée de plus accordée à un hydropique, qui n'en aurait pas moins ſoif, & dont la guériſon n'en ſerait pas plus avancée.

Et vous, indociles Phaétons, qu'une imprudente ardeur pouſſe à prendre en main les rênes du char du Soleil, comment pourrait-on vous faire comprendre que vous êtes au moment d'embrâſer votre atmoſphere ? Semblables à cette femme vaporeuſe, le moindre jour vous éblouit, le moindre mouvement vous met hors de votre ſens; la moindre parole vous fait étinceller des yeux; vous allez juſqu'à en perdre la reſpiration. Ce n'eſt cependant qu'en vous confrontant avec votre ſituation, qu'on peut vous la faire connaître. Comment vous con-

vaincre, avec Monteſquieu, *qu'il faut laiſſer aux Peuples de quoi ſatisfaire à leurs beſoins, & qu'il ne faut jamais meſurer les taxes à ce qu'ils peuvent donner; ou du moins, qu'il faut les limiter à ce qu'ils peuvent toujours donner.* Ce n'eſt pas-là ce que promet votre impatience.

La comparaiſon du Diſſipateur, qui, à force de faire de nouvelles affaires, finit par tomber dans la plus affreuſe miſere, & y précipite avec lui tous ſes fourniſſeurs de fonds, eſt ſans doute trop forte; vous ne la méritez pas: d'ailleurs, vous ſuccédez peut-être à ceux qui ont bouleverſé la choſe publique. Hé bien, ſerez-vous aſſez frappés de l'image innocente & douce de l'homme de *la Fontaine*, qui poſſédait la poule aux œufs d'or? Il y a lieu de croire que ſon triſte ſuccès ſera celui de votre cupidité inſenſée pour les nouvelles reſſources.

## CHAPITRE IV^e & dernier.

### *Nouvelle voie de récuſation.*

Les hommes en place ne peuvent pas tout faire par eux-mêmes; ce qui ſignifie le plus ſouvent, à l'égard de quelques-uns d'entr'eux, qu'ils ne font rien du tout. Il eſt, en ce cas, de toute néceſſité qu'ils aient des Commis intelligens, qui faſſent l'ouvrage pour eux, & qui ſe chargent de les inſtruire ou de les tromper.

S'il eſt exactement vrai, ce que je ne conçois pas bien, que certains Miniſtres ne puiſſent pas tout faire par

eux-mêmes, au moins ſerait-il de leur devoir d'écouter & de vérifier ; mais l'inhabitude de *faire*, les accoutume à une confiance aveugle, qui les diſpenſe de *voir*. C'eſt alors que le Commis eſt plus Miniſtre que le Miniſtre même.

Si un tel Commis eſt malheureuſement prévenu contre une demande bien fondée, l'injuſtice, à la vérité, n'eſt que particuliere, mais elle eſt extrême. C'eſt alors qu'il eſt moralement impoſſible de réuſſir. Le Commis vous écarte avec des ſophiſmes ; le Miniſtre vous congédie ſans vous entendre ; ceux qui parlent pour vous, n'avancent rien. Vos Lettres, vos Mémoires ne percent pas, ou ne ſont connus que par un rapport faible, quelquefois inexact. C'eſt le rocher de Gibraltar ; vous vous y morfondrez ; vous n'obtiendrez rien.

» Cela eſt inconcevable, dites-vous : ma demande » eſt juſte, & le Miniſtre eſt integre & bon ». Moi, je vous déclare que j'y vois très-clair ; & lorſque, dans cette hypothèſe, le Commis, mal intentionné, vous contrarie, il eſt néceſſaire que l'homme à qui ſes *oreilles* pour ſon Commis ont fait perdre les *yeux* pour votre affaire, en méconnaiſſe l'équité. C'eſt ainſi qu'il arrive ſouvent que ce ſont les méchans qui nuiſent, mais que ce ſont les bons qui font ſouffrir.

Mais enfin, rebuté par ces étranges procédés, ſerez-vous aſſez téméraire pour entreprendre de déceler la partialité du Commis ? Vous achevez de tout gâter ſans reſſource. Vous avez déja perdu de vue que ce Commis eſt devenu une partie identique de l'homme en place,

qui ne peut plus s'en paſſer. Auſſi il n'héſite pas de prendre hautement la défenſe de ſon Faiſeur : c'eſt une colere de Miniſtre. Vous êtes écrasé, perdu ; il n'y a plus de retour pour vous.

C'eſt ſans doute un grand vice que la voie de récuſation, ſi bien imaginée pour les Tribunaux ordinaires, ne puiſſe pas avoir lieu quelquefois dans les Bureaux miniſtériels ; & comme un Commis n'eſt pas une piece auſſi organique qu'un Juge titulaire, il ſemble qu'il devrait ſuffire qu'il fût même légerement ſuſpecté, pour engager le Miniſtre à départir le rapport d'une affaire à quelqu'autre de ſes Agens.

O vous, Miniſtres & Gens en place, dont une partie du travail ſe fait par Commis ! lorſque la multitude de vos occupations eſt telle, que vous êtes obligés de leur abandonner une pleine confiance ſur le fond de quelques affaires ; ſi d'ailleurs il n'y a point de réclamation, & que tout ſoit tranquille, vous pouvez auſſi conſerver à certain point la tranquillité de votre ame. Mais au moindre cri de l'inquiétude, au moindre ſoupçon qui obſcurcit l'air, ſouffrez que votre faibleſſe pour vos ſubordonnés, ſoit comme la plupart des maladies de ce monde, ſuſceptible de quelqu'intermittence. Il n'eſt rien pour un Juge humain, généreux, équitable, qui rafraîchiſſe le ſang comme d'avoir ſu éviter de faire une injuſtice.

Mes rêves allaient s'étendre ſur d'autres Chapitres du même genre, mais je crains d'aller trop avant. Je ſuis d'un pays encore brut, dont les rayons du ſoleil n'ont point aſſez raréfié l'air. Je n'ai point le ſecret mer-

veilleux de faire entendre les choſes ſans les dire ; je n'ai que l'art, auſſi dangereux que commun, de les dire pour les faire entendre ; mais cet art eſt aujourd'hui décrié & ſans ſuccès.

Un payſan du Danube oſa autrefois, à Rome, en plein Sénat, à une époque très-éloignée des anciennes mœurs de la République, s'élever avec énergie contre celles du tems. Il crut qu'on allait le punir : on le créa *PATRICE*. Il ne faut pas s'abuſer au point de croire qu'on pût renouveller un pareil exemple : & puis nous ne ſommes pas dans une République : & puis *la Fontaine* ajoute même très-bien,

*Qu'on ne ſut pas long-tems, à Rome ;*
*Cette éloquence entretenir :*

Et puis ma franchiſe pourrait déja avoir trop déplu : & puis je finis, & me tais.

FIN.